

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

Arrêté n°03-2026

OBJET : DEMANDE DE PERMISSION OU D'AUTORISATION DE VOIRIE, DE PERMIS DE STATIONNEMENT, OU D'AUTORISATION D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX RUE DU BOSC FORTIER

La commune de LE TRONCQ,

Vu :

- le Code Général des collectivités territoriales
- le Code de la Route
- le Code des Communes,

A la demande de la société BRUNET BATAILLE, en vue de travaux, Rue du Bosc Fortier.

ARRÊTE DE PERMISSION OU D'AUTORISATION DE VOIRIE, DE PERMIS DE STATIONNEMENT, OU D'AUTORISATION D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX

Article 1 A compter du 06 juillet 2026, et ce pour une durée de 45 jours, des travaux de pose de compteur/branchement aux réseaux, viabilisation de terrain, réalisation d'un aéro souterrain depuis T70, réalisation d'une tranchée sur le domaine public environ 10ml, pose coffret cible 805, seront réalisés, Rue du Bosc Fortier.

Article 2 **LES DISPOSITIONS PRISES NE SONT PAS APPLICABLES AUX VEHICULES DE SECURITE ET SECOURS.**

Article 3 La signalisation utile et réglementaire sera mise en place.

Article 4 Le Présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de LE TRONCQ.

Article 5 Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LE NEUBOURG,
- La Préfecture de l'Eure,
- Le Centre de Secours de LE NEUBOURG,
- La CDC du Neubourg

LE TRONCQ, le 28/05/2026
Le Maire,
Catherine Samson

